

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Session du Conseil départemental
du 4 mars 2022

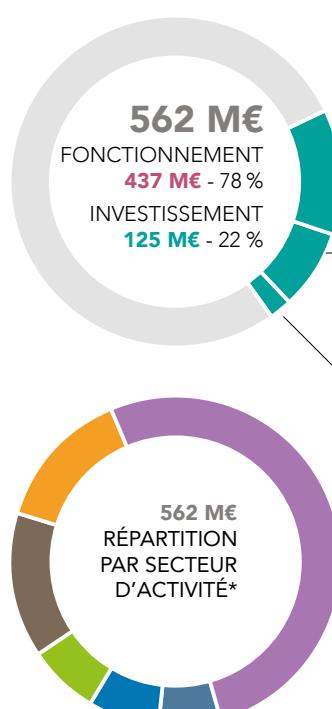


Grâce à la stratégie financière menée depuis de nombreuses années, le Département des Landes est dans une situation saine et affiche des choix déterminés qu'il s'agisse du Plan « bien vieillir dans les Landes » ou de la participation au Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

Privée de levier fiscal, la collectivité ne peut compter que sur le dynamisme des droits de mutation, recette très sensible à la conjoncture économique. Aussi, la collectivité reste prudente et maintient son objectif de maîtrise de son endettement, qui permettra de poursuivre les politiques de solidarité et d'investissement en cas de retournement de la situation économique.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

| | |
|-----------------------------|---------------|
| DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE | |
| SOLIDARITÉ | 291 M€ - 52 % |
| ÉDUCATION JEUNESSE | |
| SPORTS ET CULTURE | 82 M€ - 14 % |
| RÉSEAUX | |
| INFRASTRUCTURES | 81 M€ - 14 % |
| AGRICULTURE | |
| ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE | |
| TOURISME | 38 M€ - 7 % |
| ENVIRONNEMENT | |
| SÉCURITÉ | 38 M€ - 7 % |
| ADMINISTRATION | |
| GÉNÉRALE | 32 M€ - 6 % |



INVESTISSEMENT : DES ENGAGEMENTS POUR NOTRE TERRITOIRE

| | |
|---|---------|
| ÉQUIPEMENTS DIRECTS DE LA COLLECTIVITÉ | 61,3 M€ |
| Voirie, collèges et bâtiments | |
| INTERVENTIONS EN FAVEUR DES PARTENAIRES | 43,7 M€ |
| Développement du territoire, équipements sociaux, réseaux et infrastructures, équipements pour le secteur éducation, jeunesse, sports et culture, budget participatif citoyen | |
| REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL | 20 M€ |

*après répartition des dépenses non fonctionnelles

Les orientations budgétaires 2022, qui s'établissent à 562 M€, marquent le début du nouveau mandat, et traduisent d'abord une volonté partagée : celle de continuer à remplir les missions de solidarité et d'accompagnement des Landaises et des Landais, de l'enfance au grand âge.

Bien que fortement sollicitées en 2020 et 2021, au titre de la gestion de la crise sanitaire, de l'action sociale et de la relance de l'activité, les capacités financières du Département seront encore mobilisées en 2022 pour renforcer ses politiques traditionnelles et en initier de nouvelles.

DES PLANS PLURIANNUELS AMBITIEUX



- Déploiement de la fibre optique (35 M€)
- Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs (12 M€)
- Logement social (15 M€)
- Aide à l'investissement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (14 M€)
- Création de résidences autonomie (3 M€, 2^e tranche)
- Soutien à l'immobilier d'entreprises dans le cadre de la Loi NOTRÉ (15 M€)
- Plan pluriannuel d'investissement des collèges (100 M€)



VOIRIE : RENFORCER LA SÉCURITÉ ET CRÉER DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

31,7 M€ sont prévus en 2022.

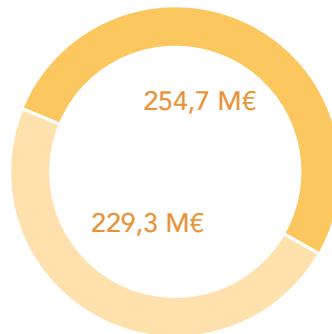
L'entretien du réseau routier départemental (26 M€) (routes départementales, routes nationales d'intérêt local et petits ouvrages d'art) affiche un effort accru en direction des opérations de sécurité (traverses d'agglomérations, carrefours), des renforcements programmés et des crédits sectorisés.

Le programme «grands travaux» et «ouvrages d'art» de 5,7 M€ intègre le contournement du port de Tarnos (2,5 M€), l'aménagement de l'entrée est de Mont-de-Marsan (0,2 M€), la poursuite des études et des rénovations des grands ouvrages d'art (ouvrage de Gousse, ponts de Pontonx, Saubusse, Sorde-l'Abbaye, Mugron, Saint-Pierre-du-Mont (Bourrus), Saint-Julien-en-Born, et Vieux pont de Dax) (3 M€).

UN FINANCEMENT ÉQUILIBRÉ ET RÉALISTE

RECETTES
D'INVESTISSEMENT
30 M€

RECETTES DE
FONCTIONNEMENT
484 M€
dont 229,3 M€ de
fiscalité indirecte
(droits de mutation et
fiscalité transférée)



COLLÈGES : GRANDS TRAVAUX ET ENTRETIEN COURANT

Les crédits consacrés aux collèges s'élèvent à 17,3 M€. Ils comprennent notamment la poursuite et l'achèvement d'opérations d'envergure dans plusieurs établissements - Capbreton, Dax Léon des Landes, Grenade-sur-l'Adour, Gabarret, Pouillon, Rion-des-Landes, Saint-Pierre-du-Mont - les études et le lancement des concours pour Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Tartas, ainsi que les besoins du numérique éducatif (opération «un collégien, un ordinateur portable»).



AGRICULTURE : SOUTENIR LES FILIÈRES

L'agriculture connaît, pour la 3^e année consécutive, de fortes perturbations. En 2021, le Département avait apporté à ce secteur une attention accrue en intensifiant la solidarité avec les agriculteurs et les filières durement éprouvées (avicole (1,5 M€), viticole gel 2021 (0,3 M€) et plan de soutien à l'élevage (0,4 M€)). Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les efforts engagés seront poursuivis en 2022.

D'ores et déjà, lors de l'Assemblée départementale du 28 janvier, Dominique Degos, vice-présidente déléguée à l'Agriculture, a annoncé que des crédits d'1,9 M€ seraient proposés au vote du Budget Primitif 2022, afin de soutenir les filières impactées par l'influenza aviaire.

LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

LES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ

120,5 M€ (+ 3,7 %)

APA - Allocation personnalisée d'autonomie
57,1 M€ (+ 7,6 %)



RSA - Revenu de solidarité active
52,8 M€ (- 0,6 %)



PCH - Prestation de compensation du handicap
10,6 M€ (+ 6,2 %)



LES AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA SOLIDARITÉ

133,7 M€ (+ 8,1 %)



Enfance et prévention
54,1 M€ (+7,1 %)



Aide aux personnes handicapées
36,8 M€ (+4,2 %)



Accompagnement des personnes âgées
31,8 M€ (+15,1 %)



Action en faveur des plus démunis
11 M€ (+7,4 %)



AIDES À DOMICILE : REVALORISER LES SALAIRES ET LA PROFESSION

Le Département se mobilise en faveur des aides à domicile du secteur public, en concertation avec les Services d'aide à domicile gérés par les CCAS et les CIAS.

Cette politique se décline en 3 points : revalorisation des salaires, amélioration de l'environnement et des conditions de travail (étude sur la mobilité) et amélioration du service rendu aux usagers. Elle représente un coût global de 4,9 M€ financé majoritairement par le Département.

PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES : DIVERSIFIER L'OFFRE D'ACCUEIL

Le Département poursuit son engagement pour une société plus inclusive, et accompagne la diversification de l'offre d'accueil pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Il s'agit de favoriser, en complément des aides à l'investissement et en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le « bien vieillir à domicile » au sein de nouveaux lieux de vie adaptés, intermédiaires entre le domicile et l'établissement médico-social : déploiement des projets « aide à la vie partagée », aide spécifique aux résidences autonomie (3 M€ en 2022) pour la mise en œuvre de leur mission de prévention de la perte d'autonomie et d'actions inclusives.

Département des Landes
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

CONTACT PRESSE

Département des Landes
> *Mathilde Charon-Burnel*
Tél. : 05 58 05 40 32
Mél : presse@landes.fr

landes.fr
xlandes.info.fr

Les Landes, le Département XL